

Concours : ...1^{er} concours d'accès à l'École nationale de la magistrature.....

Epreuve : ..Composition portant sur une question posée aujourd'hui à la société française.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de la feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.



La vérité est-elle un impératif dans la société française contemporaine ?

Dans son ouvrage Le Père Goriot, Honoré de Balzac retrace la destinée d'Eugène de Rastignac, jeune homme originaire de Charente venu faire son droit à Paris, et du Père Goriot, un bourgeois ayant fait fortune dans le commerce. Confrontés au cynisme et à la cupidité de Delphine de Nucingen et d'Anastase de Restaud, filles du père Goriot, les deux pensionnaires de la maison Vauquer sont tous deux contraints d'admettre que celles-ci ne sont régies que par leurs désirs de richesse et d'ascension sociale. Or, ce simple constat a finalement des effets diamétralement opposés chez les deux hommes. Tandis que le Père Goriot finit par se laisser mourir, Eugène de Rastignac tire parti de cette expérience pour forger son caractère et nourrir son ambition. Entre ultime désarroi et ferme résolution, la vérité joue donc un rôle profondément ambivalent dans le parcours des personnages. Archétype du roman naturaliste, cet ouvrage cherche à dépeindre la société telle qu'elle est et, si le tableau de la vérité en tant que notion profondément ambiguë ainsi dressé par l'auteur paraît toujours d'actualité, c'est bel et bien que ce concept suscite toujours de vives controverses.

Traditionnellement, la vérité est appréhendée comme étant intrinsèquement positive et souhaitable. En effet, dire la vérité est le trait distinctif d'une personne honnête, ce qui est incontestablement considéré comme une qualité dans la société française contemporaine. La vérité peut être définie comme un état de fait reconnu par quelqu'un. Par nature, la vérité est donc subjective et ne peut s'incarner qu'à travers le constat d'un fait ou d'une

situation par un ou plusieurs individus. Au-delà de l'honnêteté, la vérité est bien souvent liée à la transparence qu'elle permettrait d'atteindre. Ainsi, la vérité est perçue comme un facteur indispensable de consolidation de la démocratie, en ce qu'elle permettrait de mettre en lumière la réalité des faits afin qu'ils puissent être discutés librement au sein de l'espace public. Dans cette perspective, la vérité apparaît comme un impératif de la société française contemporaine. De la même manière qu'elle a poussé Eugène de Bastignac à prendre le contrôle de son existence, la vérité pourrait être décrite comme un vecteur central de démocratisation.

Pourtant, un hiatus ne peut qu'être constaté entre l'exaltation contemporaine de la vérité et ses effets potentiellement délétoires. Non seulement l'exigence de vérité est susceptible de mener vers une forme malsaine de voyeuisme, mais en censurer la vérité comme un impératif de la société contemporaine, c'est occulter volontairement la sagesse de la maxime populaire selon laquelle toute vérité n'est pas bonne à dire. Force est donc de constater que la vérité peut représenter un danger, et ce d'autant plus qu'elle est nécessairement subjective. De fait, tenter d'imposer une vérité unique est contraire à l'idée même de pluralisme des idées et des opinions, concept consacré au cœur même du pacte social de la société française contemporaine à l'article 4 de la constitution du 4 octobre 1958. Par conséquent, la vérité pourrait se révéler tout aussi mortifère pour notre société qu'elle le fut pour le père Goriot. Ainsi, une question semble s'imposer.

La reconnaissance de la vérité comme un impératif de la société française contemporaine n'est-elle pas susceptible d'altérer l'horizon ontologique même de la démocratie et, le cas échéant, comment les citoyens et la puissance publique peuvent-ils se saisir de la question pour réguler le rôle tenu par la vérité ?

Si la consécration de la vérité comme un impératif de la société contemporaine répond à une exigence démocratique, elle est également porteur de dangers nombreux (I). Aussi, il convient de relativiser l'importance donnée à la vérité en redonnant du sens à la notion afin de la mettre au service de la société française contemporaine (II).

I. La consécration de la vérité comme un impératif de la société contemporaine, une dynamique bénéficiant à la démocratie mais non dénuée de dangers

L'exigence de vérité est indubitablement liée à l'effectivité des principes démocratiques régissant la société (A), mais son excès peut se faire au détriment de ces mêmes principes (B).

A. L'indissolubilité du lien entre vérité et démocratie, signe de son caractère impératif dans la société contemporaine

D'une part, la mise en lumière de la vérité permet de mieux installer la démocratie (1). D'autre part, le rejet de la vérité ou les arrangements avec la vérité sont fondamentalement mauvais vis-à-vis du fonctionnement du cadre démocratique (2).

1. L'effet prophylactique de la vérité en démocratie

La vérité peut valablement être appréhendée comme un impératif de la société contemporaine française, en ce qu'elle est, au moins partiellement, un impératif dans toute démocratie. En effet, tout l'objet de la démocratie est de permettre une expérience collective au sein d'une communauté s'étant fixée elle-même ses propres règles. Ainsi, la maxime « nul n'est censé ignorer la loi » souligne que la démocratie impose une forme de vérité publique à travers l'exercice du pouvoir législatif. En outre, la caractéristique de la démocratie est justement de permettre que cette vérité soit librement discutée avant d'être instaurée, comme l'évoque notamment Jean-Jacques Rousseau dans Le contrat social (1762). Pour faire émerger une telle vérité collective, les citoyens doivent s'approprier la devise des Lumières, empruntée au poète Horace et fixée par Emmanuel Kant dans Qu'est-ce que les Lumières?, « sapere aude! » (aie le courage de ton propre entendement). Par l'usage de leur raison, les individus peuvent donc introduire une forme de vérité constituant le cadre dans lequel ils pourront évoluer, ce qui implique l'éducation de tous afin que chacun puisse contribuer à façonner cette forme toute particulière de vérité. Commençant notamment à cet égard dans son rapport général sur la nécessité de l'instruction publique qu'un peuple éclairé confie ses intérêts à des hommes instruits, mais un ignorant devient nécessairement le drapeau des fautes ». Afin de prévenir de possibles défaillances de l'Etat, de nombreux garde-fous ont été mis en place afin de ne pas laisser s'échapper des mains citoyennes leur pouvoir de fixer leur vérité, à

l'instar des organisations non-gouvernementales luttant contre la corruption telle Transparency International ou encore comme les nombreuses autorités administratives indépendantes, par exemple le Défenseur des droits.

Par ailleurs, au-delà du fait que la démocratie se trouve protégée par la vérité, en ce qu'elle constitue elle-même une forme de liberté «institutionnalisée», il convient de constater que le mépris pour la vérité est très préjudiciable au cache ainsi introduit.

2. Le rejet de la vérité, un obstacle dirimant à la réalisation du principe démocratique

Rejeter toute forme de vérité est contraire à l'esprit démocratique, de sorte que la vérité apparaît bel et bien comme un impératif de la société contemporaine. Dans Le système totalitaire (1951), Hannah Arendt énonce que «le sujet idéal de la domination totalitaire, ce n'est ni le nazi convaincu, ni le communiste convaincu, mais les gens pour qui la distinction entre fait et fiction, et la distinction entre vrai et faux n'existe plus». Le rejet de toute vérité est donc par nature contraire à la démocratie et ne peut donc qu'être néfaste pour la société française contemporaine. Les citoyens sont conscients de cet impératif de vérité, comme en témoigne par exemple la recrudescence des ventes du roman 1984, mettant en scène une dystopie imaginée par Georges Orwell dans laquelle le pouvoir d'énoncer la vérité serait confisqué par l'instance transcendante qu'est «Big brother» («grand frère»), à la suite de l'évocation de l'existence par Kellyanne Conway, membre de l'administration de Donald Trump, de «faits alternatifs» s'agissant de l'affluence à l'occasion de l'investiture du nouveau président américain en janvier 2017. De même, le caractère indispensable de la vérité est mis en lumière par l'Antigone de Jean Anouilh qui, refusant de cautionner le message pragmatique de son oncle Créon, qui ignore même si c'est le cadavre de Polynice ou d'Étéocle qu'il a laissé sans sépulture, s'obstine à ne considérer que la vérité, affirmant sa volonté de s'y tenir en soulignant que le prix du message serait trop élevé : «Quelle femme heureuse deviendra-t-elle la petite Antigone ? Quelle pauvreté faudra-t-il qu'elle fasse elle aussi, jeu par jeu, pour arracher avec ses dents son petit lambeau de bonheur ? Dites, à qui devra-t-elle mentir, à qui s'enfuir, à qui se vendre ? Qui devra-t-elle laisser mourir en détournant le regard ?». Elle fait clairement apparaître la vérité comme un impératif de toute société, qui ne pourrait être abandonnée sans perte d'humanité. Dans cette

Concours : 1^{er} Concours d'accès à l'École nationale de la magistrature
Epreuve : Composition portant sur une question posée aujourd'hui à la société française.

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de la feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.



optique, la vérité et sa reconnaissance apparaissent comme un préalable à toute action. C'est bien parce que le Haut Commissariat aux réfugiés de l'Organisation des Nations Unies fait éclater la vérité, constatant par exemple qu'en janvier et mai 2017 environ 1300 personnes ont perdu la vie en tentant de gagner l'Europe à travers la Méditerranée, que les citoyens supportent mal de les laisser mourir en détournant le regard pour reprendre les mots d'Antigone.

Cependant, si la vérité est un impératif dans bon nombre de cas, force est de constater qu'un excès de vérité peut nuire à la société contemporaine.

B. Le potentiel subversif de la vérité en démocratie, symbole de son caractère civique vis-à-vis de la société contemporaine

La vérité étant subjective, tenter d'imposer la vérité s'accorde mal de la démocratie (1). De plus, faire la vérité est parfois nécessaire afin d'éviter un relâchement du lien social (2). Par conséquent, la vérité peut être dangereuse pour la société contemporaine.

1. Le risque mortifère de considérer la vérité comme un impératif absolu

La vérité étant subjective par nature, chercher à faire de la vérité un impératif de la société contemporaine française viendrait en contradiction directe avec le principe du pluralisme des opinions, et serait donc un danger pour la démocratie. Ainsi, le régime Taliban avait institué un ministère de la vérité en vue d'imposer un mode de pensée aux habitants présents sur son territoire. Or, la vérité a toujours plusieurs usages. Si la population milanaise a pu

N°

.5.1.12

considérer l'opéra Nabucco de Giuseppe Verdi comme une invitation à l'émancipation, celle-ci s'identifiant à la population juive opprimée en -586 avant Jésus-Christ, le pouvoir autrichien occupant la ville dans le cadre de la Sainte Alliance a pu considérer cette œuvre, et plus particulièrement le chœur de la troisième partie « Va Pensiero » comme un acte de révolte du fait de l'interprétation qui en a été faite. Le usage multiple de la vérité est ainsi la raison pour laquelle les lois mémorielles, notamment la loi de février 2005 imposant l'enseignement du rôle positif de la colonisation, ont suscité une polémique si intense, Pierre Nora notant dans son article « malaise dans l'identité historique » paru dans la revue Le Débat qu'« après avoir été le vaisseau pilote de l'Humanité, la France est devenue l'avant-garde de la mauvaise conscience universelle. Grande raison. Singulier privilège ». La consécration de la vérité comme impératif absolu de la société paraît donc dangereuse.

En outre, il est parfois dans l'intérêt de la société que toute vérité ne soit pas révélée.

2. Taire la vérité, un possible attergement du corps social

La vérité ne peut pas toujours prévenir, sous peine de parler lourdement atteinte à l'unité du corps social, et elle ne peut donc pas toujours être considérée comme un impératif. Ainsi, le mythe résistancialiste, incarné par plusieurs grandes figures, a permis d'unifier une société française exsangue au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Conscient de ce fait, les dirigeants ont appuyé les tentatives de célébration de cet héritage, comme en témoigne le discours d'André Malraux à l'occasion du transfert des cendres de Jean Paulin en décembre 1964, celui-ci clamant l'héroïsme du résistant pour mieux panser les plaies de la société française. Plus récemment, la quadruple panthéonisation de Germaine Tiller, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Jean Zay et Pierre Brossolette en mai 2015 a montré que la résistance est toujours un facteur d'unité nationale, quand bien même depuis l'ouvrage La France de Vichy (1973) il est reconnu le rôle éminent de nombreux de français dans la collaboration.

Par conséquent, si la vérité est indispensable au bon fonctionnement de tout régime démocratique, elle peut également se révéler menaçante, de sorte qu'elle ne peut être toujours appréhendée

Concours : ENM - 1^{er} concours d'accès

Epreuve : Culture générale

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de la feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.



comme un impératif. Il convient donc de se demander comment les citoyens et la puissance publique peuvent s'en saisir.

II. La prudence des citoyens et de la puissance publique vis-à-vis de l'exigence de vérité, véritable impératif de la société contemporaine

Les citoyens doivent prendre conscience des effets potentiellement néfastes de la vérité pour mieux s'en prémunir (A) tandis que la puissance publique doit réguler la demande de vérité pour servir au mieux la démocratie (B).

A. La nécessaire prise de conscience citoyenne du dévoiement de la notion de vérité, préalable à son admission comme impératif

Dans la société française contemporaine, la vérité semble avoir pour partie perdu son sens (1), de sorte qu'il est nécessaire de revitaliser l'idée même de vérité (2).

1. La perte de sens de la notion de vérité dans la société contemporaine

Il paraît difficile de consacrer véritablement la vérité comme un impératif de la société contemporaine, tant la notion a été dévoyée. Dans les testaments trahis, Milan Kundera évoque par exemple la publication des carnets de Franz Kafka à titre posthume alors même qu'il avait demandé à son ami Max Brod de les brûler. Au nom de l'impératif de vérité, c'est donc la volonté d'un mortel qui est foulée aux pieds. Dans son rapport de 2011 Conseiller autrement, participer effectivement, le Conseil d'Etat note que malgré la multiplication des autorités consultatives, les citoyens paraissent penser que la prise de décisions publiques est opaque et que la vérité leur est

volontairement dissimulées. De même, l'exigence d'une vérité toujours plus immédiate renforce l'influence des instituts de sondage, alors même que ceux-ci alimentent bien souvent plus « la démagogie et le cynisme » qu'une forme de vérité, comme le note Patrick Champagne dans Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique (1990)

Ainsi, il apparaît opportun de chercher à redonner du sens à la notion de vérité.

E. La nécessaire revitalisation du concept de vérité

Revitaliser la notion de vérité est un préalable afin de pouvoir la considérer comme un impératif dans la société contemporaine. En effet, c'est seulement en distinguant les vérités véritablement utiles à la démocratie que leur mise en lumière dans l'espace public peut s'avérer bénéfique. Il est donc nécessaire que les citoyens, comme le préconise Pierre Rosanvallon dans la contre-démocratie, deviennent « un peuple sentinelle » surveillant le pouvoir politique et guidant son action pour que celui-ci n'opère pas d'ingérence excessive dans la vie des individus en imposant une vérité unique, mais pour s'assurer en même temps qu'il se saisisse des problèmes collectifs pour imposer une vérité d'Etat lorsque cela est nécessaire mais uniquement dans la limite de ce strict nécessaire. Par ailleurs, il est du devoir des citoyens de rester vigilants par rapport à la vérité définie par le pouvoir politique pour ne pas se voir confisquer l'exercice effectif de la démocratie. La reconnaissance et la consolidation d'un statut de laïcité d'abord par les lois du 25 juillet 2015 sur le renseignement et du 9 décembre 2016, dite « Sapin 2 », va dans ce sens. Le rôle de la presse est également déterminant, et la modification de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse par la loi du 4 janvier 2010, instituant une protection des sources renforcée, permet aussi aux citoyens de s'affirmer comme des remparts contre une vérité étatique fallacieuse.

De plus, la puissance publique a aussi un rôle à jouer dans la modulation de l'exigence de vérité.

B. L'indispensable arbitrage de la puissance publique entre les impératifs concourants mis en jeu par la liberté vérité

La puissance publique module l'exigence de vérité dans la

N°

8/10

société contemporaine en dissimulant certaines vérités (et en en défendant d'autres) (2).

1. L'impératif de dissimulation de certaines vérités

La puissance publique interviendrait pour restreindre l'accès à certaines vérités au nom d'impératifs concurremment à celui de la vérité. À titre d'illustration, l'article 9 du Code civil prohibe l'accès à certaines informations au nom de la vie privée. De même, la défense de la présomption d'innocence par l'article 9 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen et par l'article préliminaire du Code de procédure pénale participe du respect des droits de la défense et de la protection de l'ordre public. Toute vérité ne peut donc être dévoilée, et il revient à la puissance publique de protéger les individus, et parfois la nation elle-même, comme le démontre l'infraction de divulgation d'un secret intéressant la défense nationale.

La puissance publique doit parfois, au contraire, agir en faveur de la diffusion de la vérité.

2. L'impératif d'organisation de la révélation de certaines vérités

L'État agit en faveur de la diffusion de la vérité du fait d'exigeres multiples, et en premier lieu de la transparence, qui tend à devenir un impératif de la société française contemporaine. La loi du 11 octobre 2013 témoigne de ce mouvement en faveur de la transparence avec l'institution de la Haute autorité pour la transparence présidée par Jean-Louis Nadal, tout comme la loi du 8 août 2016 introduisant un article 7-1 relatif aux conflits d'intérêt et un article 7-2 relatif à la nouvelle obligation de déclaration de patrimoine à l'ordonnance organique du 22 décembre 1958 relative au statut des magistrats. La transparence tend donc peu à peu à s'imposer comme un leitmotiv de l'État de droit, consacrant une diffusion de la vérité de la situation des acteurs publics jamais égalée auparavant.

Par conséquent, la vérité est donc tout à la fois un about et un danger pour la société française contemporaine et ne peut donc être considérée comme un impératif absolu. Force est néanmoins de constater une tentative de juridicisation croissante favorisant la vérité, éventuellement au nom d'autres principes comme la vie privée du fait de l'exigence de transparence

et il peut-être utile de rappeler la formule de Jean Carbonnier qui soulignait que « le droit n'est pas cet absolu dont nous rêvons ».